

Atelier n°3

Territoires et réseaux de bocage



Des haies qui divisent : approche (s)
territoriale (s)

Florence Pinton (*et al*), Agroparistech et
SRPM



Atelier n°3

Territoires et réseaux de bocage



1. Regards sur le bocage
2. Le paradigme territorial
3. De l'archaïsme à la modernité
4. Le vivre ensemble et la cohabitation
5. La réalité du terrain face aux politiques publiques
6. L'attachement à la démocratie participative



1. Regards sur le bocage



- esthétique ou cadre de vie (identification à un territoire) = paysage
- Informé (dépend d'un savoir de type scientifique ou gestionnaire) = milieu/système
- Initié (pratiques et savoir local) : agriculture



« Ces haies qui divisent »: le besoin de médiation

Dans quel espace public peuvent se confronter ces points de vue pour restituer l'objet dans sa complexité et son histoire ? Quel dispositif, dans quel lieu et à quelle échelle, pour penser l'avenir ?



Illustration

**la haie, un objet naturel
 inséré dans des mécanismes
 sociaux qui s'expriment dans
 l'espace et le temps**
**Le bocage, une construction
 sociale locale**

Le cas de Saints

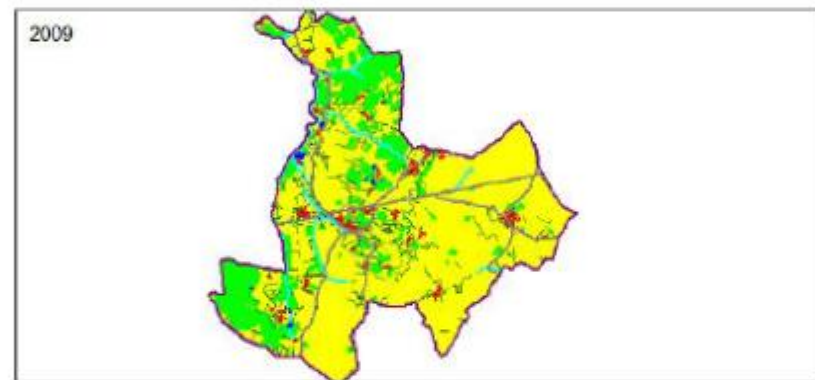
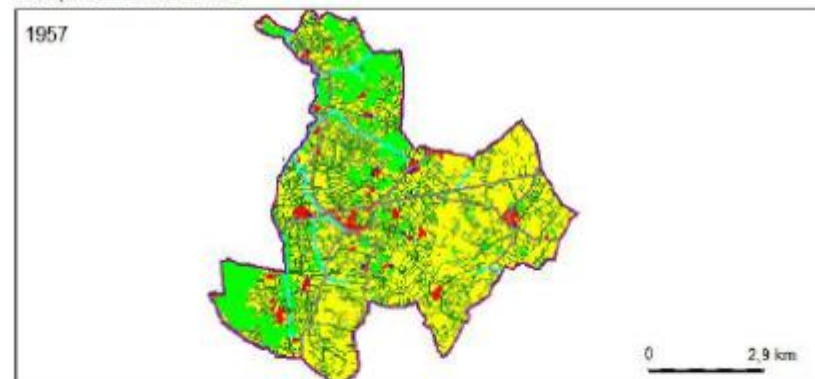
1949 : > 500 km

1971 : 243 km

1997 : 131 km

2009 : ??

Occupation du sol à Saints

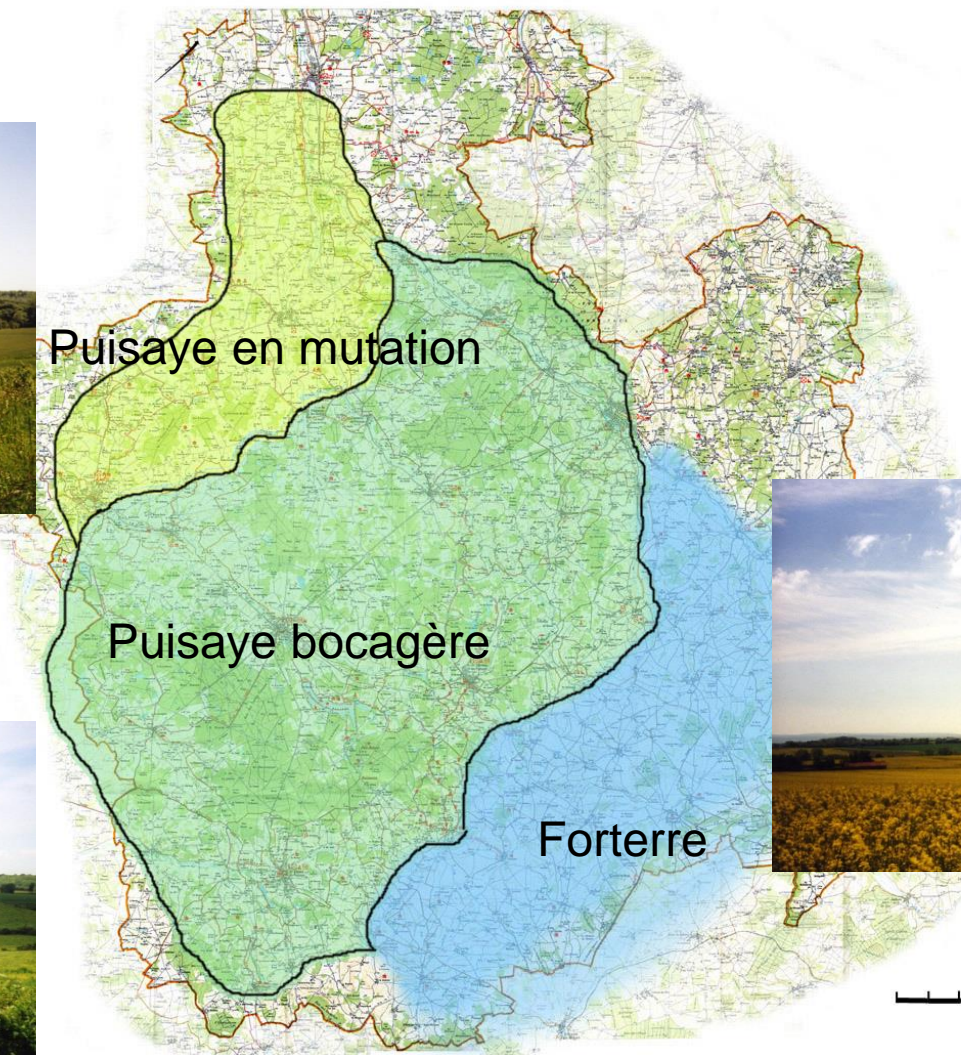


Cliché P. Salaün, 1997



Paysage bocager à Saints-en-Puisaye : réseau encore continu de haies.

Les unités de paysages



D'après F. Cazes, 2007

2. Le paradigme territorial



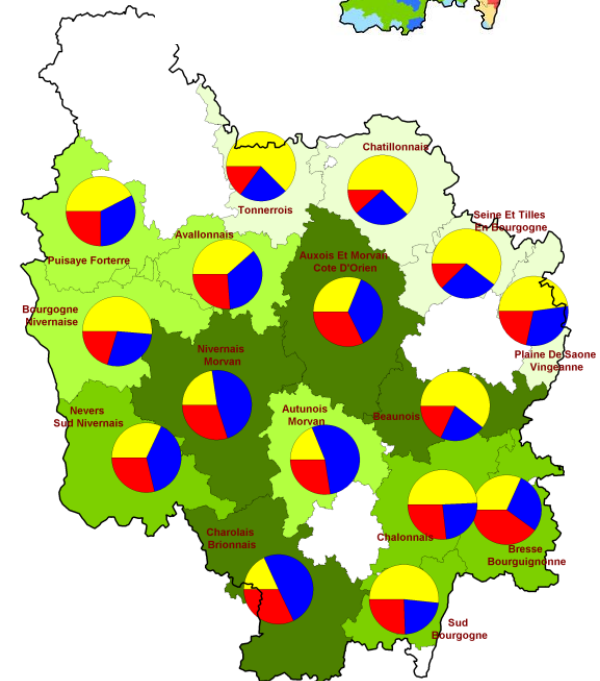
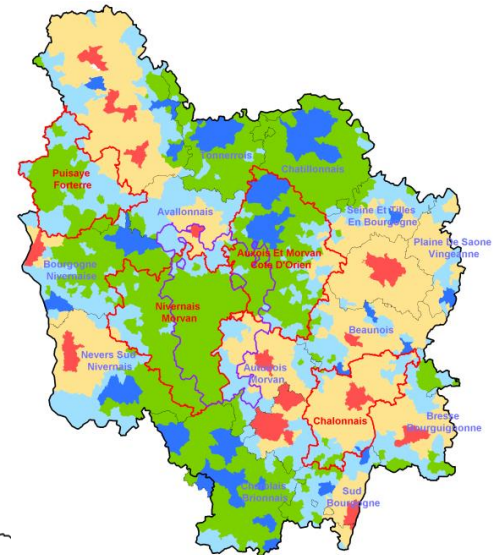
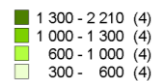
Fig. 2. — Les limites populaires de la Puisaye.



Dimensions économiques des exploitations



Nombre total d'exploitation agricole en 2010



TERAGRI, 2013: quelle inscription territoriale de l'agriculture ?

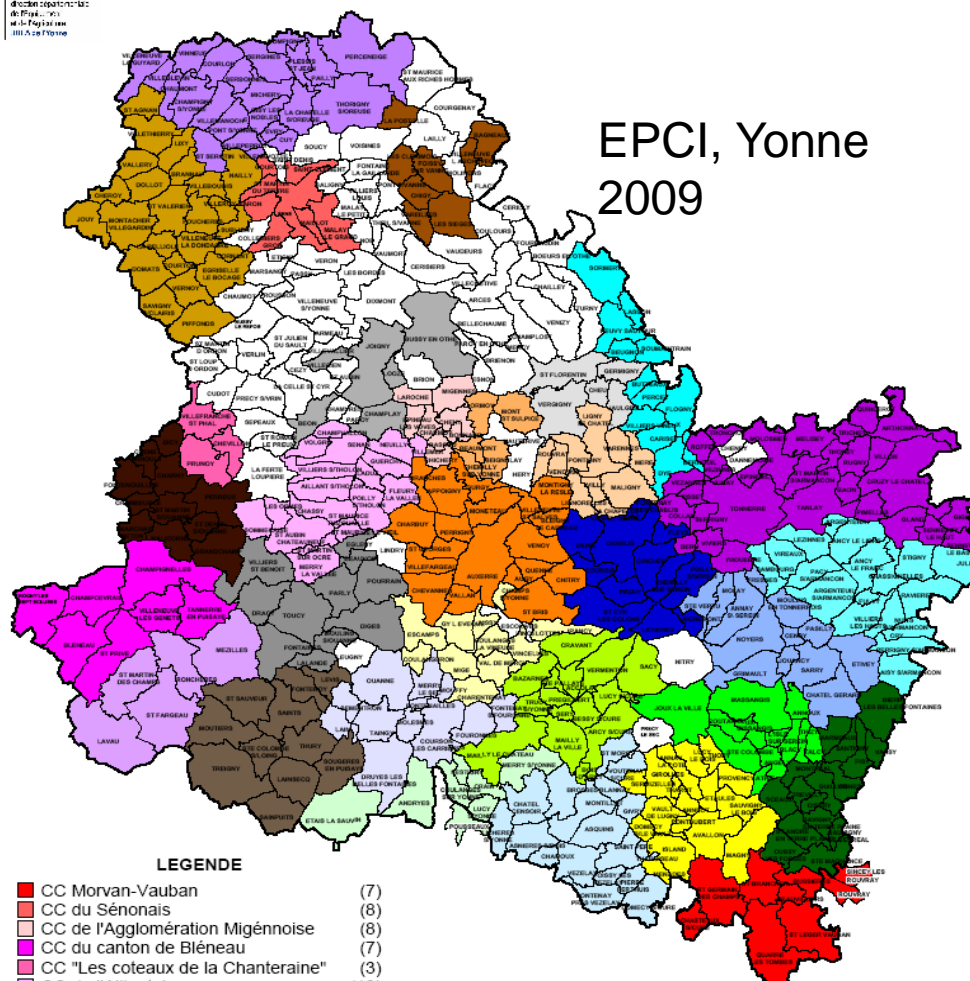
Emergence de nouveaux territoires institutionnels

Les évolutions sociétales ont tendance à produire des territoires sans lieux communs alors que ceux-ci deviennent omniprésents dans l'action publique

Quel projet de territoire et comment ?



LES COMMUNAUTES DE COMMUNES



EPCI, Yonne
 2009

LEGENDE

■ CC Morvan-Vauban	(7)	■ CC du Chablisien	(12)
■ CC du Sénonais	(8)	■ CC d'Othe-en-Armançon	(12)
■ CC de l'Agglomération Migénoise	(8)	■ CC d'Othe-en-Armançon	(18)
■ CC du canton de Bléneau	(7)	■ CC du Vézélien	(18)
■ CC "Les coteaux de la Chanteraine"	(3)	■ CC Nucérienne	(13)
■ CC de l'Aillantais	(19)	■ CC du Tonnerrois	(30)
■ CC de l'Auxerrois	(19)	■ CC de Yonne Nord	(23)
■ CC du Seignelois	(5)	■ CC de la Puisaye Fargeaulaise	(5)
■ CC de la Vallée du Serein	(10)	■ CC de Forterre	(12)
■ CC de la Vanne	(8)	■ CC du Toucycois	(11)
■ CC de Saint-Saveur-en-Puisaye	(11)	■ CC du Jovinien	(6)
■ CC de la région de Charny	(11)	■ CC du Florentinois	(5)
■ CC du Gâtinais en Bourgogne	(24)		
■ CC de l'Avallonnais	(17)		
■ CC du Pays Coulangeois	(11)		
■ CC de Terre Plaine	(16)		
■ CC de la Haute Vallée du Serein	(12)		
■ CC du Pays de Coulanges-sur-Yonne	(7)		
■ CC entre Cure et Yonne	(15)		



3. De l'archaïsme à l'hyper modernité

Requalification du bocage :

Entrée en scène des questions
environnementales => Le bocage comme
patrimoine naturel

Production de données en écologie

Fragmentation des populations et
recomposition des ruralités

Changement de regard sur l'espace rural et sur
la dualité rural/urbain



De l'archaïsme à l'hyper modernité



Les acteurs :

La disparition des paysans

L'ambivalence des agriculteurs

L'approche gestionnaire

Un nouvel ordre politique

De la cogestion à un modèle de décision basé
sur la concertation et la négociation à l'échelle
des territoires



4. Cohabiter en milieu rural

Co-habiter \neq co-existence \neq co-présence

Co-habitation = Rapport au territoire et à l'autre

Vivre ensemble (appartenance, identité et appropriation de l'espace)

Segmentation et recomposition: espace des lieux et espace des flux

Ce qui fait lieu commun lorsque les pratiques ordinaires ne s'inscrivent plus dans les mêmes temporalités ?

Territoire identitaire (primaire) et espace substituable (secondaire)

Se met en place dans les communes

Configurations diverses et conflits spécifiques (rapports de force)

Une société d'inconnus familiers, durablement installés les uns à côté des autres.

5. La réalité du terrain : les politiques publiques liées à la pratique agricole en question

Objectif : Lier la question agricole à l'environnement par l'intégration, dans les pratiques agricoles, d'objectifs de préservation et de gestion des ressources naturelles.

Mesures agri environnementales
 MAE (1992)
 Opérations locales

Contrats territoriaux
 d'exploitation
 CTE (filieres ou territoires)

Réseau Natura 2000
 Directive Habitats (1992)

Paiements agri-
 environnementaux et
 climatiques (2^{ème} pilier)

Groupements d'intérêt économique
 et écologique (GI2E)

*Evolutions passées difficiles mettre en œuvre. Relatif échec dans l'Yonne.
 Procédures lourdes et inopérentes. Faible mobilisation autour de la nature. Manque
 de confiance*

5. La réalité du terrain : les territoires de projet

Objectif : Définir des plans d'action intégrés, dans les documents de zonage et planification, des objectifs de préservation et de gestion des ressources naturelles;

Projets de territoire et stratégies
 d'aménagement et de gestion
 (PLA). SCOT, PLU

Droits de pré-emption
 Zonage
 Chartes environnement

Trames vertes et bleues

Plans climats Energie

Plans d'urbanismes
 Initiatives communales ou locales de
 valorisation de la ressource

Difficulté : Capacité des acteurs locaux à construire un projet territorial collectif. Créer des dispositifs qui soient des accords politiques forts.

5. La réalité du terrain et les scénarios possibles *Quel avenir pour les agriculteurs Et le bocage*

Mutation ou crise de l'agriculture ? Les orientations perceptibles pour 2015
(d'après H. Toussaint)

Vers une agriculture exportatrice et
mondialisée (adaptation au
protectionnisme de la PAC)

Vers une agriculture maillon
de la grande distribution
(domination des IAA)

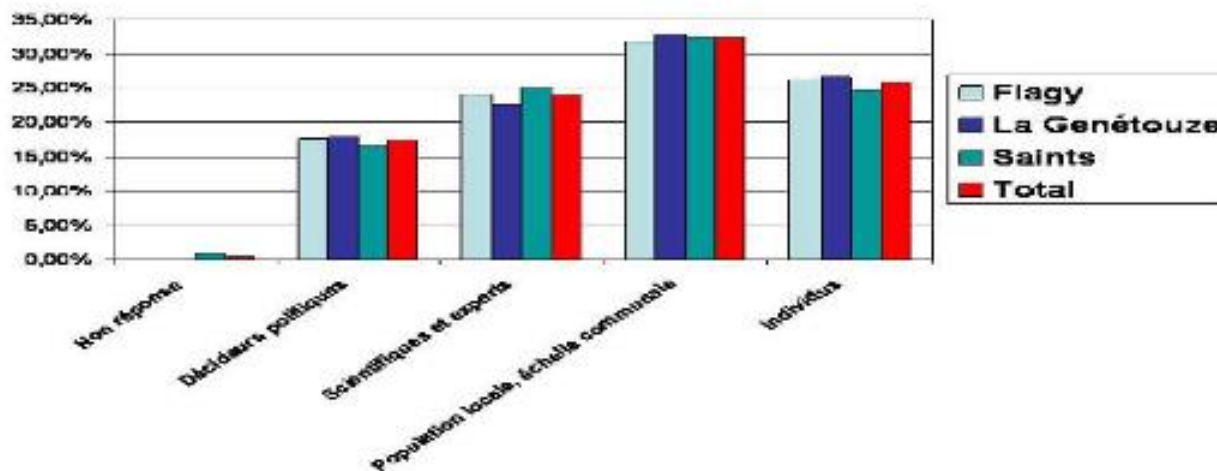
Vers une agriculture de terroirs
(savoir-faire locaux et qualité
d'origine)

Vers une agriculture de service
(en interaction forte avec la
société et les autres secteurs de
l'économie)

Et le bocage dans tout cela ?
Et qui décide de quoi ?

6. L'attachement à une démocratie participative

TABLEAU 33: QUI DECIDE POUR LA NATURE? PAR COMMUNE.



Les questions qui concernent la nature sont envisagées comme devant relever de prises de décisions collectives locales et individuelles (Enquête Clevert sur trois communes, T. Garcia)

